



Casier judiciaire éclaircissements

Par **Mina roche**, le **23/10/2018** à **13:05**

Messieurs dames bonjour !

Mon fils a fait quelques bêtises et est condamné a une amende par le tribunal (menace de mort sur le maire ou la préfecture je ne sais plus...) Par la suite il s'est fait attrapé avec des stupéfiants. Repassage au tribunal re amende.

Je n'ai quasi plus de contacts avec lui je sais tout cela par sa sœur. Je ne compte pas savoir ce qui l'a entraîné la dedans (il a 37 ans) . Pour autant j'ai appris qu'il recherchait un emploi . J'aurais juste voulu savoir (car je suis soucieuse et je vais tenter une approche à nouveau vers lui) si ces condamnations sont inscrites au casier 3 que demandent les boîtes d'intérim ? Que je puisse éventuellement anticiper les zones de tensions dans nos rapports.

Bien cordialement